



MAIRIE
d'
ABIDOS
64150

Tél : 05 59 71 57 15
Mail : mairie@abidos.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune d'ABIDOS**

Séance du Vendredi 31 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente-et-un mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude MIRASSOU, Maire.

Présents : Mmes Martine BACARDATZ, Mélinda CAZALET, MM. Christian CHAFFANEL, Thierry LESCOUTE, Jean-Claude MIRASSOU, Christophe PERY.

Absents excusés : Mmes Karine AGRAFEIL, Morgane BUISSON, MM. Bernard CAZENAVE, Bernard SICRE.

M. Thierry LESCOUTE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Avis sur la demande de dérogation de la SIAP LACQ pour l'exploitation d'une installation d'incinération de déchets

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une mise à disposition du public est organisée du lundi 13 mai 2024 au lundi 10 juin 2024 inclus, sur la demande de dérogation aux niveaux d'émissions associés aux meilleures techniques disponibles déposée par la SIAP à LACQ, pour l'exploitation d'une installation d'incinération de déchets.

L'article R.181-38 du Code de l'Environnement prévoit que le Conseil Municipal peut émettre son avis sur le projet.

Après avoir pris connaissance du dossier et après en avoir délibéré,

Considérant :

- que notre village est fortement impacté par la pollution générée sur les plateformes industrielles du bassin de Lacq,
- que nous subissons depuis de nombreuses années les contraintes du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT),
- que la population d'Abidos est exposée fréquemment à des nuisances olfactives et sonores de plus en plus importantes.

Et qu'afin de préserver la santé de nos habitants et de ne pas augmenter le degré de pollution,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **S'OPPOSE** à la demande de dérogation déposée par la SIAP LACQ pour l'exploitation d'une installation d'incinération de déchets,

- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi fait et délibéré à ABIDOS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

 4 mai


Jean-Claude MIRASSOU

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	06
Nombre de suffrages exprimés	06
Votes : Contre	0
Pour	06
Date de convocation : 24 mai 2024	
Date d'affichage : 31 mai 2024	